

REUSSITE DE LA LEVEE DE FONDS DE L'ETAT IVOIRIEN
PARTICIPATION ACTIVE DE BANK OF AFRICA –CI,
FILIALE DU GROUPE BMCE BANK

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT **Communiqué**

Sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, mardi 25 février dernier à Abidjan, à l'occasion de la tenue du *Forum Economique Ivoiro-Marocain*, Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Groupe BMCE Bank, a signé une convention-cadre avec Madame Kaba NIALE, Ministre Déléguée chargée de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire.

Aux termes de cet accord, le Groupe BMCE Bank, à travers sa filiale *Bank Of Africa – CI*, exprime sa volonté de soutenir les initiatives des Autorités Ivoiriennes visant l'atteinte des objectifs du *Programme National de Développement 2012-15* pour l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.

A cet effet, Bank of Africa Côte d'Ivoire, filiale du Groupe BMCE Bank, s'est engagée, aux côtés d'autres bailleurs, à contribuer au financement du Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2014 et, ainsi, favoriser la levée de 150 milliards de FCFA (plus de 310 M\$).

Le Groupe BMCE Bank s'est engagé également à agir en qualité de Conseil financier de la République de Côte d'Ivoire dans l'opération d'émission d'un emprunt obligataire de 500 M\$ sur le marché international des capitaux.

En l'espace de 48 heures, la levée de fonds de 150 milliards de FCFA a pu être entièrement souscrite, sous forme d'obligations du Trésor, d'une échéance de 7 ans, au taux nominal de 6,5%.

Des souscripteurs issus du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissao, Mali, Niger, Sénégal et Togo ont contribué au succès de cette opération.

A la veille du départ de la délégation Royale de Côte d'Ivoire vers la Guinée, Madame la Ministre Kaba DIALE s'est déplacée pour rencontrer le Président Othman Benjelloun afin de lui exprimer la très vive appréciation et les remerciements du Gouvernement Ivoirien pour avoir conduit cette opération avec une célérité exceptionnelle.

Cette opération illustre le capital de crédibilité et de confiance dont jouissent les opérateurs économiques Marocains au bénéfice de nos partenaires africains.

Le 3 mars 2014